

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU VENDREDI 15 MARS 2024 A 9H15
AG N° 15

L'Assemblée Générale du GIP pour le développement touristique et culturel de la ville du Cannet, légalement convoquée en date du Lundi 26 février 2024 s'est réunie au Musée Bonnard, sous la présidence de Madame Muriel DI BARI, Présidente du GIP.

Membres : 10

PRESENTS :

Madame Michèle TABAROT, Monsieur Yves PIGRENET, Monsieur Philippe WEISSER
Sandrine AIMASSO, Monsieur Franck GALBERT, Monsieur Mike CASTRO- DEMARIA,
Madame Chantal CHASSERIAUD.

EXCUSE :

Monsieur Alain ARMANDO, représenté par Monsieur Philippe WEISSER ;
Monsieur Alain VIOTTI, représenté par Madame Sandrine AIMASSO.



Madame DI BARI : Madame le Député, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Maire. Chers collègues, soyez donc les bienvenus. Nous allons désigner le secrétaire de séance si vous voulez bien. Je vous propose Monsieur LUPPINO, le Directeur de notre GIP. Merci donc Monsieur LUPPINO de procéder à l'appel des membres de l'Assemblée Générale et ensuite donc de nous dérouler les sujets à examiner lors de cette séance.

Monsieur LUPPINO : Merci Madame la Présidente, Madame le Député, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, bonjour.

Je vais donc procéder à l'appel :

- Madame Michèle TABAROT,
- Madame Muriel DI BARI,
- Monsieur Yves PIGRENET,
- Monsieur Philippe WEISSER,
- Monsieur Alain VIOTTI est représenté par Madame Sandrine AIMASSO,
- Madame Sandrine AIMASSO,
- Monsieur Alain ARMANDO est représenté par Monsieur Philippe WEISSER,
- Monsieur Franck GALBERT,
- Monsieur Mike CASTRO DEMARIA,
- Madame Chantal CHASSERIAUD.

Le Quorum étant atteint, nous pouvons donc commencer l'examen de l'ordre du jour.

Aujourd'hui, c'est le musée Bonnard qui nous accueille à la veille de sa nouvelle exposition. Conformément au règlement intérieur, un dossier de séance complet avec toutes les délibérations et les pièces jointes vous a été adressé le lundi 26 février.

Avant de commencer les trois points de l'ordre du jour, il est nécessaire de soumettre le procès-verbal du 23 juin 2023 au vote, Madame la Présidente.

Madame DI BARI : Merci Monsieur LUPPINO. Avez-vous des questions concernant le PV du 23 juin 2023 ? Pas de question, qui est contre, qui s'abstient ? Je vous remercie. Monsieur LUPPINO, je vous laisse à nouveau la parole, merci.

Monsieur LUPPINO : La première délibération est une délibération classique. C'est le compte de gestion 2023 du GIP. Vous avez été destinataire de ce compte de gestion dans son intégralité dans votre dossier. C'est un document, vous le savez, comme pour le Conseil Municipal, qui est dressé par le comptable public du Cannet.

Il fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif qui vous sera proposé à la prochaine délibération.

C'est exactement la même procédure que pour le Conseil Municipal.

Madame DI BARI : Merci monsieur LUPPINO. Des questions concernant le compte de gestion ? Pas de question.

➤ Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Je vous remercie.

Madame DI BARI : La délibération numéro 2, c'est le compte administratif 2023 du GIP.

Monsieur LUPPINO : Merci Madame DI BARI. En tant qu'ordonnateurs, Madame DI BARI, nous devons sortir et je vous propose de donner la parole à Monsieur MELAINE.

Madame DI BARI : Oui alors je laisse donc la parole, c'est Monsieur MELAINE qui va nous rapporter la délibération numéro 2.

Monsieur MELAINE : Le compte administratif 2023 c'est le bilan financier de l'ordonnateur et donc il constitue l'arrêté des comptes du groupement à la clôture de l'exercice budgétaire. Il est donc proposé à l'Assemblée Générale l'approbation des comptes 2023 selon le détail qui figure dans la présente délibération, à savoir un résultat cumulé de la section fonctionnement qui s'élève à plus 530 878,84 euros au 31 décembre 2023 et un résultat cumulé de la section d'investissement qui s'élève à plus 50 193,87 euros au 31 décembre 2023. Y a-t-il des questions ?

Madame CHASSERIAUD : Dans les comptes, comme c'est cumulé c'est à la fois donc le musée, La Palestre, les cinémas, tout est cumulé. Ce qu'il y a c'est que moi j'aurais souhaité savoir, j'allais dire même si la culture ce n'est pas quelque chose où on doit faire du bénéfice ce n'est pas ça mon idée, c'était de savoir où il y avait équilibre des comptes et où éventuellement il y avait déficit. C'est pour avoir un éclairage sur la rentabilité, même si je n'aime pas ce mot-là, entre ce qui rapporte par rapport à ... La Palestre, théoriquement, c'est commercial, ça devrait être en positif par rapport éventuellement, je ne sais pas, au musée qui ne peut pas forcément être en positif. Je ne sais pas je pose la question. Voilà.

Monsieur MELAINE : Alors moi ce que je suis en mesure de vous répondre c'est que le budget répond à des obligations réglementaires. Il présente l'ensemble des dépenses et l'ensemble des recettes de l'année et que ce soit La Palestre ou les cinémas ou le musée, ils font partie d'un seul budget. Donc toutes les natures comptables en dépense et en recette font un tout, un seul, c'est une des règles budgétaires à laquelle nous sommes astreints. Ensuite, je vous ferai la même réponse qu'en commission des finances pour la Ville, c'est à dire que la direction des Finances vous accueille avec grand plaisir pour pouvoir vous présenter les chiffres, il n'y a pas de problème mais là si vous voulez on est dans le cadre du vote d'un compte budgétaire qui est unique, l'ensemble des dépenses et l'ensemble des recettes.

Madame CHASSERIAUD : Je comprends bien, je ne discute pas sur les écritures si vous voulez. Mais d'une façon générale, on sait à peu près là où on a un peu plus de positif, de rentrée d'argent par rapport à d'autres. Après, je sais bien qu'on n'est pas une entreprise, que je ne pose pas la question de savoir ce qui ramène le plus d'argent. Mais c'est une information. C'est pour savoir là où il faudrait peut-être faire un effort de publicité, ou je ne sais pas quoi, mais par rapport à d'autres, c'est tout c'est une information. Ce n'est pas forcément une critique que je fais, parce qu'on doit le voir. Parce que là, le fait de mutualiser et de généraliser c'est bien mais en même temps quand on rentre un peu dans le détail pour savoir ce qui se passe et je pense qu'on doit pouvoir le voir. Voilà c'est tout.

Monsieur MELAINE : Je suis à votre disposition pour pouvoir évoquer ça, il n'y a pas de problème.

Monsieur SEGATORI : Peut-être en complément pour qu'on comprenne bien, ce que vous sollicitez, ça s'appelle, en comptabilité, une comptabilité analytique. Ça n'existe pas dans l'action publique donc le trésorier ne tient pas de comptabilité analytique. Alors, on pourrait imaginer de le faire mais c'est un gros travail, c'est-à-dire reprendre tous les postes dépenses et les répartir poste par poste. Je pourrais le faire mais je ne fais que ça pendant un mois donc malheureusement on n'a pas ces éléments là aussi précis et aucune collectivité ni organisme public ne tient de comptabilité analytique. On peut le regretter mais nous n'avons pas ces éléments à disposition.

Madame CHASSERIAUD : C'est dommage.

Monsieur CASTRO DEMARIA : Déjà, je voulais vous féliciter pour le résultat positif, c'est, même s'il est cumulé, c'est quand même une très bonne chose et ça montre que toutes les actions en tout cas que vous faites sont bonnes. Par contre, je voulais juste savoir, j'imagine que de votre côté vous avez déjà une petite idée, où

réutiliser ces fonds mais en termes d'attractivité il y a quelques problématiques côté espace vert ou côté marché ou autre, qui pourrait profiter, surtout pour l'artisanat local par exemple, qui pourrait profiter de ce type d'embellie, on va dire, pour améliorer l'attractivité. Voilà c'était juste une remarque. D'ailleurs j'imagine que vous avez vos pistes en tout cas pour réutiliser ça. En tout cas merci.

Madame CHASSERIAUD : Je suis désolée mais c'est un peu embêtant de ne pas savoir où, si vous voulez, on devrait, on pourrait, faire mieux. Voilà, moi j'aimerais bien analyser après, pour information tout simplement, où le bât blesse où il y a quelque chose. Je ne sais pas si c'est le cinéma qui fonctionne très bien. Bon vous savez que moi j'ai toujours dit que la salle de La Palestre n'est pas suffisamment occupée peut-être que je me trompe finalement car je n'ai pas les chiffres. Le fait de tout mettre finalement on noie le poisson.

Monsieur SEGATORI : Alors pour ces éléments détaillés, vous avez observé que vous avez les rapports d'activité très précis service par service. Alors, quand vous voulez savoir où le bât blesse, ça ne blesse nulle part parce que tous les services du GIP enregistrent une progression de fréquentation, aussi bien le musée, que la salle de La Palestre, que les cinémas. Tout à l'heure a eu lieu le Conseil d'administration et des chiffres détaillés ont été analysés. Puis vous avez tous les documents. Il n'y a pas de service qui crée problème. Tous les services ont une très bonne fréquentation et tous les services sont en amélioration et le budget global, vous l'avez vu, est largement excédentaire. Donc, il n'y a pas de difficulté particulière sur aucun des services. Voilà.

Monsieur le Maire : Mais elle veut plus de ballets Madame CHASSERIAUD.

Monsieur TABAROT : Alors, on ne va pas anticiper sur ce qu'on se dira au moment du rapport d'orientations budgétaires où on détaillera rapidement les différents rapports d'activités. On parlera des secteurs un petit peu et on fera un bilan objectif des activités par contre il faut rappeler quand même qu'on est dans le cadre d'activités de service public, voilà culturelles, on est là pour perdre le moins d'argent possible je dirais mais on n'est pas là pour en gagner énormément non plus. Donc, je comprends bien votre idée mais vous me parlez du cinéma tout à l'heure, Madame CHASSERIAUD. Le cinéma, on en dira un mot. Qu'est-ce qui fait la force de notre cinéma aujourd'hui ? C'est qu'il est accessible à tous. Alors peut-être qu'il est moins rentable que d'autres cinémas privés qu'il y a tout autour de nous. Par contre, vous ne trouverez aucun cinéma sur les Alpes-Maritimes et très peu en France qui, à certaines périodes de l'année, propose des tarifications à 4 euros. Ça c'est un choix qu'on a porté tous ensemble ici donc il faut bien qu'on ait conscience aussi qu'il y a des choix qui sont faits. Et puis les retombées, que ce soit sur le musée, sur La Palestre, générées par l'Office de tourisme, sur les cinémas. Toutes ces retombées

sont difficilement quantifiables, directement ou indirectement par rapport à l'image de la Commune, par rapport aux visiteurs potentiels qui sont susceptibles de venir, comme on le disait tout à l'heure au Conseil d'administration, des personnes qui ont entendu parler ici ou là du musée Bonnard qui vont venir sur la Commune, qui vont consommer sur la Commune. Donc, il n'y a pas que des retombées comptables mais il y a également des retombées en termes d'image, des retombées indirectes financières pour la Commune mais voilà sans vouloir dévoiler ce qu'on va se dire dans un instant, on va rentrer point par point rapidement et plus longtemps si vous avez des questions sur le détail des quatre activités actuellement de savoir ce qui fonctionne très bien, ce qui fonctionne un peu moins bien. On va jouer la carte de la transparence, du ressenti qu'on en a en tout cas et au moins de ce qu'on sait de la fréquentation.

Monsieur MELAINE : Y a-t-il d'autres questions ? Donc il faut passer au vote.

➤ Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Je vous remercie.

Madame DI BARI et Monsieur LUPPINO regagnent leurs sièges.

Madame DI BARI : La délibération suivante c'est la délibération numéro 3 c'est le rapport d'orientations budgétaires 2024 du GIP et je laisse la parole à nouveau à Monsieur LUPPINO.

Monsieur LUPPINO : Merci Madame la Présidente, si vous le permettez le ROB c'est l'occasion de définir les perspectives mais aussi de tirer un bilan de l'année en cours. Et si vous en êtes d'accord, Monsieur TABAROT va pouvoir nous donner les détails des activités des quatre entités qui composent le GIP.

Monsieur TABAROT : Monsieur le Directeur, on a commencé un petit peu le débat, je vais préciser peut-être les choses et très brièvement de manière succincte et vraiment de rappeler presque une année d'activité pour nos différents secteurs du groupement d'intérêt public. Je rappelle l'objectif initial et permanent, c'est le positionnement du Cannet comme une destination culturelle et touristique. Donc on essaie de le faire à travers quatre outils en l'occurrence, au sein du GIP, le musée. Alors voilà on est, ça c'est des chiffres concrets, on va sur cette année, d'ici quelques mois, être à 500 000 visiteurs depuis l'ouverture du musée ce qui est un chiffre particulièrement important et symbolique qu'on saura fêter comme il se doit. Et en

dehors de ça, et là aussi on est à disposition pour vous donner les chiffres, on a un début d'année qui est record. Avant le finissage, il y a 15 jours, on n'avait jamais pour un mois de janvier/février eu une telle fréquentation donc ça on sait qu'on le doit au travail des uns et des autres, on le doit à l'actualité du film Bonnard qu'on a accompagné à travers l'accueil des acteurs lors de l'avant-première au Festival du Film, à travers la diffusion du film aux habitants de la Commune à la Palestre où on a été près de 1300, à travers des retombées médiatiques importantes suite à des campagnes de publicité, suite à des articles de presse, dans des presses grand public dans la presse spécialisée et qui font qu'on parle de plus en plus du musée et en plus positivement. Enfin l'exposition, dans le monde entier, que ce soit à Fort Worth au Texas, que ce soit actuellement à Washington avec la Philipps Collection, donc vraiment on s'aperçoit, mais nous on le sait depuis toujours et pour d'autres depuis au moins 11 ans, que Bonnard a un potentiel fabuleux et il nous le démontre indirectement tous les jours. Point important aussi et signal fort envoyé, votre dernière acquisition, celle que vous avez décidé lors du dernier Conseil Municipal, *la petite fille au chien* qui est une très belle œuvre et qui est une très bonne affaire probablement de tout ce que nous disent les professionnels de l'art. Donc vous voyez là, il y a une somme concrète par rapport à l'achat et largement subventionné, la valeur du tableau très probablement est déjà bien supérieur même si on n'a pas de chiffres, on est incapable de le faire rentrer dans une comptabilité aujourd'hui. Enfin, le centre d'archives et de recherche, depuis que ce sait partout que le centre de recherche et d'archives de Bonnard va être sur Le Cannet, on a des propositions de dons, de vente de différentes choses donc on est prioritairement sollicité sur ce sujet. Tout ça fait qu'on a une dynamique assez incroyable aujourd'hui. On était presque, il y a 10 jours, désolés d'être obligé de fermer le musée pour accueillir la nouvelle exposition Toulouse-Lautrec, qu'on va inaugurer ensemble demain, mais parce qu'on voyait des gens qui venaient qui voulaient rentrer au musée on leur disait qu'il fallait pendant 10 jours le fermer, qu'on ne pouvait pas faire autrement et qu'on était désolé d'être obligé de refuser énormément de monde quotidiennement. Voilà pour le musée.

Sur La Palestre, on le disait aussi au CA et je le reconnais, on a peut-être eu des difficultés qui ne sont pas dû uniquement à nous ces dernières années mais aussi à l'industrie des spectacles et du disque en général et au coût des productions. Mais sur l'année qui vient de passer, on a eu une très belle programmation, en nombre, en qualité et en fréquentation. On a prévu de mettre une trentaine de manifestations. On a plus de 30.000 spectateurs qui sont venus voir nos spectacles. On a eu Christophe Willem, on a eu Amel Bent, on a eu So Floyd, on a eu Chimène Badi, on a eu Gilbert Montagné, on a eu Laura Laune, on a eu Casse-Noisette, Chère Madame CHASSERIAUD, on a eu du volley à un très haut niveau puisque c'est la Ligue des Champions la compétition suprême de ce sport, qu'on a des dates qui sont signées et

qui sont presque pleines ou pleines pour certaines comme l'hommage à Jean-Jacques Goldman, Dany Brillant, Laurent Gerra donc voilà, la salle fonctionne plus que bien par rapport à des périodes qui ont été plus difficiles. Je ne dis pas tant de la bonne volonté de nos équipes, de nous tous, mais parce qu'il y avait une vraie crise de la profession en général et les choses commencent à bien revenir et en tout cas on accompagne ce retour des spectateurs dans notre salle et on en est plutôt heureux, plutôt fier.

Le cinéma, on en parlait, chiffre concret puisque vous vouliez des chiffres et c'est bien normal : 32% d'augmentation entre 2022 et 2023 de fréquentation sur nos deux cinémas. On n'a pas fait la distinction entre Le Cannet et Rocheville, c'est à peu près le même nombre de spectateurs à l'année. Là aussi, pourquoi on a cette augmentation pourquoi on a ces bons chiffres. Un, on a de bons partenariats avec un certain nombre d'associations qui fonctionnent bien, qui nous ramènent du monde. Je pense à Cinécroisette, je pense à, et on a eu un mot en Conseil d'administration pour son président qui est décédé malheureusement cette semaine, Serge BASILEWSKY, avec des rencontres cinématographiques, avec Cinépassion, avec tout ce qui se fait autour du cinéma. Les associations nous drainent du monde et font également qu'on a une programmation un peu iconoclaste, il n'y a pas beaucoup de cinéma dans le département où vous allez pouvoir voir des films australiens, des films japonais. Il y a vraiment un public pour ça et tant mieux. Il y a un public pour des films plus grand public également qu'on accueille et ça c'est la deuxième raison de notre succès qu'on accueille à des tarifs que je disais records, c'est à dire qu'il n'y a pas de cinéma dans le département qui arrive à proposer des séances à 4 euros. Quand vous savez que tout autour de nous, ça va en moyenne entre 15, 20, 25 euros. Voilà ça peut être comme on dit un one shot pour une famille mais ils ne peuvent pas aller au cinéma toutes les semaines à des tarifs comme ça. Alors c'est un choix qu'on a fait. Mais on l'assume et on est heureux d'accueillir aussi des enfants de nos centres de loisirs, des centres de loisirs des communes voisines qui disent c'est trop cher chez nous, s'il vous plaît, il faut nous accueillir. On a pris, pour l'instant tant qu'on peut, ce parti de le faire aussi intelligemment, dans le cadre d'une politique intercommunale concrète, pas celle que vous avez dans vos réunions régulières, mais là c'est du concret. C'est de laisser venir les centres de loisirs de Mougins, de Cannes et autres qui veulent venir sur Le Cannet.

Le cinéma donc c'est ça le succès aujourd'hui. Bien sûr, ça a été la co-organisation de la diffusion du film Bonnard à La Palestre, je vous l'ai dit. Ça a été les cinémas en plein air cet été. On a fait trois séances qui ont tourné autour de 300 personnes.

C'est un bon concept. Après est-ce qu'il faut le développer, ça a un coût, on pourra en parler aussi, mais c'est une animation qui est plutôt appréciée parce qu'il y a eu du public. Et puis après, il y a la diversification, vous avez appelé de vos vœux qu'on a

essayé de mettre en place que ce soit sur l'opéra, que ce soit sur les ballets, que ce soit sur des pièces de théâtre de la Comédie Française, six qui sont programmées.

Là aussi en toute transparence je vous le dis, les opéras ont super bien commencé, ça a baissé ensuite en termes de fréquentation. Les ballets ça a été assez mitigé. Les pièces de théâtre, on va se faire un avis assez rapidement. Après là, c'est concret on a un chiffre de spectateurs et on pourra vous les donner savoir si on maintient ou pas mais en tout cas en termes d'image, je trouve que c'est sympa de pouvoir voir de l'opéra, du ballet et des pièces de la Comédie Française au Cannet ou à Rocheville, même si c'est à travers un écran de cinéma.

Office de tourisme, enfin. Trois types d'événements où l'Office, mon cher Walid, participe. A la fois la promotion de la destination. On a été sur certains salons notamment le salon mondial du tourisme à Paris qui fonctionne bien. Walid était récemment à Bruxelles aussi sur des séjours plus courts que ce soit sur les salons de Marseille, où j'étais également avec les équipes de Nice, de Mouans-Sartoux comme vous nous l'aviez suggéré. Et là, voilà, on a notre place et on vend à travers le sourire de nos équipes, la destination du Cannet notamment à travers sa vie culturelle.

Deuxième type de d'événement auquel on participe, c'est être présent le maximum possible dans les manifestations qui se déroulent dans le département. Exemple, la semaine dernière, les collègues étaient à Golfe-Juan pour la manifestation sur Napoléon et ils le sont sur l'ensemble pratiquement des communes du département. Dès qu'il y a un événement où on sait qu'il y a du monde, on y va. On part avec nos flyers, avec notre petit stand et on se rend partout. Là, j'ai reconnu tout à l'heure aussi, je le redis, que le partenariat avec le CRT est bien meilleur qu'il y a quelques temps, ça fonctionne bien. On fait de belles campagnes communes de pub ensemble, on est associé à leurs événements, on les invite régulièrement, très bonnes relations et je le dis d'autant plus que ça pas forcément été, toujours le cas.

Enfin, participation à des salons, participation à des événements départementaux, organisation ou co-organisation de manifestations sur la Commune dont vous avez entendu parler ou auxquelles vous avez participé que ce soit les Rallyes-découverte, les visites à la lanterne et les dog-visites, les nocturnes d'art. Tout ça fonctionne plutôt bien, donne une image positive et anime, en plus, un certain nombre de nos quartiers. Et dernier point que je n'ai pas considéré comme des types d'intervention mais ça l'est indirectement aussi, c'est une campagne digitale qui fonctionne plutôt très bien parce qu'on a, depuis peu, refait notre site internet et je vous engage vraiment à aller visiter www.lecannet-tourisme.fr. Vraiment à consulter, on demandera peut-être, lors d'une prochaine AG, à Walid de nous le présenter plus en détail mais je pense que c'est un très bon outil pour l'Office de tourisme et bien sûr pour le GIP et pour la Ville. Donc voilà en gros les activités de cette année qui sont plutôt positives parce que d'une manière générale sans pouvoir préciser exactement et même

manifestations par manifestation, Barbara peut vous le dire, on a eu plus de fréquentation sur tous les secteurs qui étaient susceptibles d'accueillir du public et des retombées presse comme on en a rarement eu à ce niveau et je sais que objectivement vous ne pouvez que le reconnaître parce que, très probablement comme ça a été le cas pour un de nos administrateurs, des amis vous ont dit à l'autre bout de la France, vous êtes la ville du musée Bonnard, vous êtes la Ville où c'est passé l'événement etc. etc. Voilà.

Madame DI BARI : Merci Monsieur le Sénateur. Je vais maintenant céder la parole à Monsieur MELAINE qui va donc évoquer les grandes orientations qui sont proposées pour 2024.

Monsieur MELAINE : Par rapport au contexte touristique et culturel qui vient d'être décrit en détail et eu égard au contexte économique dont vous avez le détail dans la présente délibération, puisque le ROB permet à l'AG de définir les grandes orientations au budget primitif 2024, quatre grandes orientations vous sont proposées. Vous avez tout le détail dans le rapport d'orientations budgétaires.

Premièrement, poursuivre le renforcement et la promotion et l'action culturelle et touristique de la commune du Cannet avec les entités du GIP, Palestre, cinémas et musée.

Deuxièmement, continuer à développer la synergie entre les entités et poursuivre la dynamique au bénéfice des usagers.

Troisième orientation, continuer à participer, en concertation avec la Ville, aux manifestations ayant un rayonnement touristique et culturel.

Quatrième point, contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement dans un contexte économique et inflationniste défavorable.

En conséquence, l'assemblée générale est appelée à voter pour prendre acte du rapport d'orientation budgétaire 2024 présenté à l'appui la présente de délibération. Y a-t-il des questions ?

Madame CHASSERIAUD : Si je comprends bien, si j'arrive à lire les chiffres, il y avait un budget l'année dernière de 2,7 millions et maintenant nous sommes à un budget prévisionnel de 3 millions. C'est ça ? Est-ce que j'ai bien compris ?

Pour revenir sur ce qu'a dit Monsieur TABAROT, en ce qui concerne les cinémas, c'est vrai que j'ai remarqué effectivement que nous avons un des tarifs les plus bas du département. Surtout qu'à Mougins, ils construisent un cinéma mais c'est un cinéma haute technologie donc ça ne sera sûrement pas les mêmes prix. Donc c'est très bien, moi je pense que le cinéma c'est la sortie qui coûte la moins chère pour les familles donc effectivement, dans ce but-là d'ailleurs, je vous inciterai également, vous avez parlé de différentes associations, mais moi je vous inciterai aussi à faire de la publicité auprès des comités d'entreprise parce que je peux vous dire que cela ça

marche et en plus vous pouvez vendre des carnets de billets avant donc vous faites de la trésorerie et c'est énorme parce que les comités d'entreprise proposent aux salariés des prix intéressants. Franchement, je peux vous dire que ne serait-ce que le cinéma de Mouans-Sartoux il a fonctionné et il fonctionne toujours comme ça financièrement c'est énorme. Donc moi je vous propose d'élargir un petit peu votre proposition et de vous tourner vers des comités d'entreprise. On a Sophia-Antipolis qui n'est pas loin et ça pourrait les intéresser.

En ce qui concerne la diversification, alors c'est vrai que c'est mieux maintenant. On a des opéras, on a des ballets, on a du théâtre, pas encore des concerts classiques mais ça va venir. Je crois qu'un jour on aura ça à La Palestre. En revanche, le seul bémol c'est les horaires mais sinon l'idée c'est bien. Les horaires ce n'est pas trop ça. Par exemple, pour l'opéra que vous mettez le lundi à 15h c'est embêtant. En soirée ou un samedi ou dimanche après-midi si vous voulez le mettre l'après-midi mais un lundi après-midi même-moi je voulais y aller mais je ne pouvais pas parce que j'avais une réunion. Après c'est vrai que vous avez vu Casse-Noisettes, le succès que ça a eu cette année, on a parlé cet hiver que de ça parce que c'était une troupe hongroise qui est venue. En revanche, vous aviez à Paris une troupe française avec la mise en scène qui n'était pas la même. Moi j'ai vu beaucoup beaucoup d'enfants alors que ce n'est pas destiné a priori aux enfants donc très bien avec beaucoup de familles avec beaucoup d'enfants qui sont venus, ça leur fait découvrir donc c'est très bien. Bon donc il faut continuer dans ce sens-là.

Moi j'ai encore quelque chose à vous proposer dans la série diversification. Heureusement que je lis le magazine, je suis une fan. Je vais vous montrer quelque chose qui m'a un petit peu contrarié, même beaucoup, c'est tout ce qui est jumelage. On est jumelé avec quatre villes : Königstein, Benidorm, Villa Do Conde et Lafayette. Là, vous avez fait une manifestation : qui est au courant ? Qui ? Alors déjà nous élu on n'était pas au courant, enfin l'opposition je parle, nous n'étions pas au courant. On n'a, ni été concerté, ni été informé. Là donc et franchement, on est jumelé avec quatre villes, il y a une raison pour laquelle nous sommes jumelés avec quatre villes. On pourrait et on devrait à mon sens, je crois que c'était même marqué dans mon programme municipal, faire développer des activités avec ces villes, avec les associations de jumelage qui s'occupent de ces villes. Faire quelque chose non seulement avec l'opposition parce que nous, nous représentons quand même une partie des habitants qui n'a pas voté pour la majorité, qui a voté pour un autre programme. Mais quand même, vu ce que nous représentons, nous ne sommes pas des personnes lambda en tout modestie donc, je pense qu'il aurait fallu déjà, parce que c'est là, je vous parle de ça parce que nous sommes sur la culture mais il y a des fois d'autres projets que je vois, je me dis quand même on aurait pu être consultés. Après, que la majorité ne suive pas ce que nous demandons qu'elle fasse ce qu'elle pense le mieux, bon ça c'est le jeu de la démocratie c'est normal mais au moins qu'on soit consulté. Donc, dans ce que je demande, c'est deux choses : que sur les sujets

qui concernent, qui intéressent la majorité de nos concitoyens, les représentants d'opposition soient consultés. Et deuxièmement, donc dans le cas de cette diversification, nous pourrions et il y a des villes qui le font, faire des manifestations qui intéressent tous les habitants, qui leur font connaître ce pourquoi nous avons été jumelés avec cette ville, ce que cela nous apporte et c'est un échange également et ça fait partie, à mon point de vue, d'une politique culturelle de la Ville.

Voyez, j'avais des idées mais voilà je vous laisse faire, vous aurez sûrement d'autres idées.

Monsieur TABAROT : Moi je vais vous répondre sur la partie GIP, ça veut dire sur le cinéma. Pour le reste, ce sera aux élus de répondre mais je crois savoir que les jumelages ce sont des associations, la ville les accompagne, met à disposition un certain nombre de choses mais la puissance invitante des manifestations c'est souvent l'association. Donc on peut demander aux associations de jumelage de convier l'ensemble du Conseil Municipal, ça me paraît être une très bonne chose mais c'est en général sur la manifestation, quand ils accueillent une délégation, eux la puissance invitante, quand ils donnent des cours de portugais, d'espagnol, d'allemand, enfin voilà ils ont leur vie associative et c'est surtout eux. La ville vient plutôt en soutien des associations. Mais bon, ça ce n'est pas à moi d'y répondre.

Juste la question du cinéma pour revenir parce que c'est un point très précis dont vous avez parlé qui revient un petit peu dans le sens de votre première question. Sur les chiffres et sur est-ce qu'on fait du bénéfice, pas du bénéfice. Juste vous dire qu'il y a chiffre et bénéfice. Sauf que vous le savez, et j'entends la proposition qui peut avoir du sens d'aller chercher d'autre clientèle pour notre cinéma à travers les entreprises et autres, il faut savoir qu'à 4 euros on perd de l'argent, avec le personnel qui a été présent, etc. C'est avec une tarification plus importante qu'on arrive plus ou moins à rentrer dans nos sous donc on se posait même la question, je vous le dis très franchement, quand on recherche des économies en permanence, de se dire, est-ce qu'on ne va pas sur une double tarification pour les personnes qui sont de la Commune et celles qui ne le sont pas, ce que font plein d'autres communes mais ce qu'on s'est refusé toujours à faire dans un esprit d'ouverture et de générosité. Après va se poser la question de nos finances. Alors, peut-être qu'il faut qu'on trouve la bonne tarification pour ne pas perdre de l'argent et même peut-être un tout petit peu pour en gagner mais quand on prend les centres de loisirs de Mougins ou de Cannes par exemple, là aussi on sait qu'on ne gagne pas d'argent. On le fait parce que c'est des petits, parce qu'ils ne sont peut-être pas accueillis dans les cinémas de leur commune, qui ne sont pas adaptés au budget qui sont les leur, mais nous à 4 euros ça nous coûte de l'argent alors on a pris ce parti de dire qu'il faut faire vivre nos cinémas et puis pour nous on considère comme une activité aussi de service public et pas purement lucrative. Mais voilà, il faut simplement dans ce qu'on met en place

dans nos activités culturelles et artistiques, trouver la bonne tarification pour pas non plus que ce soit le contribuable qu'on sollicite en demandant des budgets supplémentaires. Donc c'est toujours très très compliqué, très difficile mais j'entends. Si avec des tarifications un petit peu plus hautes on peut avoir un autre public, plus jeune, plus actif à travers des comités d'entreprise pourquoi pas mais ça ne peut pas être à des prix défiant toute concurrence parce qu'on a des frais qui font qu'on sera obligé d'augmenter demain des subventions si on en accueille trop.

Madame TABAROT : Pour les comités d'entreprises, Barbara le fait dans le cadre de La Palestre, avec des tarifs, en les sollicitant.

Madame CHASSERIAUD : 4€ c'est par période et pas toute l'année. Au Cannet, on est à 6,50 € non ?

Monsieur TABAROT : On peut être à 6,50€. Vous avez des réductions avec la carte également et là aussi la carte tout le monde peut la prendre. Vous pouvez être Cannettan, Cannois, Mouginois, Mandolocien, vous pouvez prendre la carte qui vous donne droit cette réduction aussi. C'est un avantage indirect pour d'autres communes. Aussi, après, au moment où on doit abonder financièrement, il y a que les Cannettans qui abondent ce qui est normal puisque les équipements culturels et sportifs au sein de la Communauté d'agglomération sont très peu nombreux et ne sont généralement pas ceux du Cannet.

Madame CHASSERIAUD : Mais en revanche, quand vous passez un film, que vous ayez ... Pendant le COVID, je suis allée voir un film alors évidemment c'était particulier, c'était fermé, etc. Je suis allée voir un film à Mouans-Sartoux, j'étais toute seule dans le cinéma donc c'était une projection privée. Voilà, donc quand vous passez un film que vous ayez une, 10 ou 50 personnes, c'est la même chose, je veux dire c'est le même coût technique après, donc vous pouvez vous rattraper sur le nombre. Si vous remplissez les salles, même à 6 euros, vous vous rattrapez sur le nombre. Je comprends très bien ce que vous dites. Quand vous projetez un film de toute façon, il vaut mieux que les salles soient remplies à mon avis.

Monsieur TABAROT : C'est notre obsession. On a passé une heure de réunion l'autre jour à savoir à quelle heure il fallait mettre la bonne séance. On s'est posé celle du lundi après-midi, est-ce qu'il vaut mieux mettre deux ou trois séances l'après-midi, plus le soir parce que ça semble moins marcher le soir, on essaie de s'adapter en permanence. C'est notre obsession d'avoir du monde.

Madame TABAROT : Sur le jumelage avec Villa Do Conde dont vous parliez, je me permets, avec toute l'affection que je porte aux Portugais qui sont aussi organisés

que les Espagnols, que j'adore vous savez parce que je suis née en Espagne, on vous appelle car il y a l'association qui organise son événement et d'un coup on vous dit il faut vite recevoir la délégation officielle et on va monter ça en deux minutes sur la terrasse du musée. Voilà. Quand c'est un anniversaire, quand c'est organisé, vous le savez, vous êtes conviés comme tous les membres du Conseil Municipal, on l'a fait avec l'Allemagne. D'ailleurs, dans l'autre sens, les Allemands nous demandent ce qu'on va faire en 2028, le 14 juin, mais nos amis qui sont un peu plus au Sud ont tendance à prendre des décisions au dernier moment, on attend le maire, non finalement le maire ne vient pas, c'est une délégation, ils veulent absolument vous remettre quelque chose d'officiel, donc on monte l'événement en deux minutes, vous voyez, il n'y avait pas tous les membres du Conseil Municipal. Voilà, mais dans le cadre d'anniversaire et de délégation officielle prévus à l'avance, c'est un plaisir de les recevoir tous ensemble parce que, eux-mêmes, enfin leur délégation sont composées de gens de différentes sensibilités et c'est tout à fait normal. Ça concerne la Commune et c'est un jumelage avec tous les habitants de la Commune.

Madame CHASSERIAUD : Oui, par exemple, les anniversaires de signature du jumelage ça peut faire l'objet d'une manifestation organisée à l'avance mais à ce moment-là il faut demander aux associations effectivement.

Madame TABAROT : Mais là, la Ville a une participation plus active lorsqu'il y a un anniversaire de jumelage. Les associations le demandent. Sinon les associations mènent leur fonctionnement et d'un coup, à part les Allemands qui sont très organisés, elles nous disent on fait tel événement et ils veulent être reçus, ils sont là de telle heure à telle heure parce qu'après ils partent en excursion. Voilà donc c'est un peu compliqué pour nous aussi. Barbara ne m'en voulez pas.

Monsieur TABAROT : Mais je suis presque sûre, on vérifiera, que vous étiez invitée, Mme CHASSERIAUD, pour les Allemands. Par contre, les Portugais sont arrivés la veille au soir ...

Madame THERY : Moi je n'ai aucun problème, c'est la vérité en plus c'est ça et en plus ça se fait plutôt dans le cadre d'un repas annuel avec une fête. La délégation est venue alors qu'elle n'était pas prévue, le maire devait venir mais il n'est pas venu donc voilà.

Madame DI BARI : Merci. Nous devons donc voter pour prendre acte du rapport d'orientations budgétaires. Voilà. Poser des questions, c'est terminé.

➤ Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Je vous remercie. Ah, une abstention, Monsieur CASTRO DEMARIA.

Monsieur CASTRO DEMARIA : Je voulais expliquer donc très rapidement. Au regard de tout ce qui est fait et ça me désole de devoir m'abstenir sur ce ROB. C'est juste pour des raisons politiques du fait de certains éléments qui sont mentionnés dans la délibération qui me semble un petit peu hors-propos et qui ne sont pas en rationalité, qui sont plus des éléments politiques et voilà je serai contre à ce niveau-là. Alors que le reste, je suis largement pour tout ce qui est fait et je vous remercie encore pour ce qui est fait.

Madame DI BARI : Monsieur CASTRO DEMARIA, c'est une abstention. On est bien d'accord. Je vous remercie.

Donc Madame le Député, Monsieur le Sénateur, Monsieur le Maire, tous nos chers collègues élus, merci pour votre attention. Encore une fois un grand merci au musée, aux services du GIP qui travaillent à l'élaboration de cette séance et maintenant très très rapidement nous nous retrouvons au Conseil Municipal.



DÉLIBÉRATION n° 1 : COMPTE DE GESTION 2023 DU GIP POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL DE LA VILLE DU CANNET.

Le compte de gestion de l'exercice 2023 relatif au budget du GIP, **dressé par le comptable public du Cannet**, nommé agent comptable es qualité du GIP, fait apparaître les mêmes résultats que le compte administratif voté ce jour.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 du GIP et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le compte de gestion dressé par le comptable public, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice 2023 ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne le budget du GIP ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

L'Assemblée Générale est appelée à :

- **DECLARER** que le compte de gestion relatif au budget du GIP dressé pour l'exercice 2023 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A L'UNANIMITE.

DÉLIBÉRATION n° 2 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU GIP POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL DE LA VILLE DU CANNET.

Monsieur Yves PIGRENET est élu président de séance.

Madame DI BARI, **Présidente du GIP**, et Monsieur François LUPPINO, Directeur du GIP, quittent la salle conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales au moment du vote.

Le Compte Administratif 2023 est le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées, dans le cadre des missions relevant du GIP.

Il constitue l'arrêté des comptes du Groupement à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.

La Présidente, eu égard aux délégations qu'elle exerce, ne prend pas part au débat, même à titre consultatif et se retire au moment du vote.

De même le Directeur du GIP, en sa qualité d'ordonnateur du Groupement, ne prend pas part au débat, même à titre consultatif et se retire au moment du vote.

Il est donc proposé à l'Assemblée Générale l'approbation des comptes 2023 selon le détail suivant.

Le résultat cumulé de la **section de fonctionnement** s'élève à + 530 878,84 € au 31 décembre 2023.

	CA 2023
Total des recettes de fonctionnement	2 751 969,89
Total des dépenses de fonctionnement	-2 741 088,75
Résultat de l'exercice	10 881,14
Résultat de N-1 reporté	519 997,70
Solde de la section de fonctionnement	530 878,84

Le résultat cumulé disponible de la **section d'investissement** s'élève à + 50 193,87 € au 31 décembre 2023, après financement des reports.

	CA 2023
Total des recettes d'investissement	34 658,82
Total des dépenses d'investissement	-14 805,70
Résultat de l'exercice	19 853,12
Résultat de N-1 reporté	71 266,40
Résultat cumulé au 31 Décembre	91 119,52
Restes à réaliser à reporter en N+1	-40 925,65
Solde de la section d'investissement	50 193,87

L'Assemblée Générale est appelée à :

- **APPROUVER** et **VOTER** le Compte Administratif 2023 du GIP.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE A 8 POUR, UN CONTRE (Madame Chantal CHASSERIAUD).

DÉLIBÉRATION n° 3 : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ROB) 2024 DU GIP POUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL DE LA VILLE DU CANNET.

En application de l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales, des dispositions de la loi 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe) et ses décrets d'application, comme notamment le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016, **le Rapport d'Orientations Budgétaires précédant le vote du Budget Primitif (BP) 2024 doit se dérouler au sein de l'Assemblée Générale du GIP.**

En conséquence, l'Assemblée Générale est appelée à :


- **VOTER** pour prendre acte du **Rapport d'Orientations Budgétaires 2024** présenté à l'appui de la présente délibération.

L'ASSEMBLEE GENERALE APPROUVE LA PRISE D'ACTE A 9 POUR ET UNE ABSTENTION (M. CASTRO DEMARIA).



Fin de séance.

La Présidente du GIP



Muriel DI BARI

Le Directeur du GIP,
Secrétaire de séance



François LUPPINO